

DECISION DU 3/10/2022 DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF N° E22 000078 / 13

DOSSIER D'ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE, CONSTITUE EN VERTU DE L'ARTICLE R112-4 DU CODE DE L'EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE.

ENQUETE PARCELLAIRE POUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE MARSEILLE.

**CREATION DE LOGEMENTS SOCIAUX DANS L'IMMEUBLE SIS :
35, RUE VINCENT SCOTTO-13001-MARSEILLE.**

COMMISSAIRE ENQUETEUR : MUSCATELLI JEAN CLAUDE.

SOMMAIRE :

- 1. PREAMBULE.**
- 2. CONTEXTE JURIDIQUE.**
- 3. DOCUMENTS PARCELLAIRES DU DOSSIER D'ENQUETE.**
- 4. INFORMATIONS PARCELLAIRES POSTERIEURES AU 21/2/2013.**
- 5. CONCLUSION.**

Vu le code de l'environnement.

Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Vu la décision du conseil d'état du 27/3/1987- Syndicat de Ganges.

Vu le PLUi du 28/1/2020.

Vu les 2 registres d'enquête publique ouverts le 5/12/2022.

Vu l'arrêté préfectoral N°2022-53 du 2/11/2022.

Vu l'arrêté préfectoral N°2022-65 du 17/1/2023.

Vu l'arrêté préfectoral N°2023-2 du 18/1/2023.

Vu les 2 registres d'enquête publique rouverts le 14/2/2023.

1/ PREAMBULE.

Collaborateur occasionnel du service public, le commissaire enquêteur n'est pas un spécialiste, c'est un « professionnel » de la procédure de l'enquête publique. Il n'est pas un professionnel du droit, c'est un praticien de l'enquête publique. Il n'est ni un médiateur, ni un juge. Pour la dite enquête, les copropriétaires contactés et les tiers ont eu tendance à considérer le commissaire enquêteur comme un juge ou un arbitre. Pourtant, toutes et tous avaient reçu une LRAR de la part de la société Marseille Habitat, leur présentant les procédures suivies pour les 2 périodes avec les commissaires enquêteurs nommés tour à tour : messieurs ALAIN ATTEIA et JEAN CLAUDE MUSCATELLI. Ce dernier a du faire preuve de pédagogie pour expliquer que ces 2 périodes concernaient la même enquête, mais pas 2 enquêtes différentes.

2/ CONTEXTE JURIDIQUE DE LA SECONDE PERIODE DE CETTE ENQUETE.

Cette démarche a été encadrée par 2 arrêtés préfectoraux.

A/ L'arrêté préfectoral du 17/1/2023 : ce texte a interrompu l'enquête publique du 5 au 20/12/2022 de monsieur ALAIN ATTEIA, commissaire enquêteur empêché.

B/ L'arrêté préfectoral du 18/1/2023 de reprise de cette enquête publique : ce texte a désigné monsieur JEAN CLAUDE MUSCATELLI en qualité de commissaire enquêteur pour remplacer monsieur ALAIN ATTEIA. Trois articles de ce texte retiennent l'attention du commissaire enquêteur :

- L'article 1 : l'enquête publique initiale s'étant tenue du 5/12 au 12/12/2022 soit 8 jours, la reprise se fait pour une période de 8 jours à accomplir soit du mardi 14/2/2023 au mardi 21/2/2023 inclus.
- L'article 4 : les pièces du dossier et les registres de cette enquête, initialement cotées et paraphées par le commissaire enquêteur, seront à nouveau déposés pendant 8 jours. **Ce dépôt permettra à chacun d'en prendre connaissance et de consigner ses observations sur l'utilité publique et le parcellaire de cette opération au siège de cette enquête : 40, rue FAUCHIER- 13002 MARSEILLE. Pour la seconde période, les permanences seront les suivantes : le 14/2/2023 (de 9H à 12H), le 17/2/2023 (de 9H à 12H) et le 21/2/2023 (de 13H45 à 16H45).**
- L'article 6 : les plans et états parcellaires, ainsi que les registres d'enquête parcellaire, à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le maire, resteront déposés au même lieu, et pendant le même délai, fixé à l'article 4 du présent arrêté, afin que chacun puisse en prendre connaissance et contresigner sur le dit registre ses observations portant sur les limites des biens à exproprier.

3/ DOCUMENTS PARCELLAIRES DU DOSSIER DE CETTE ENQUETE.

Dans ce contexte, les 13 et 14/2/2023, le commissaire enquêteur, monsieur JEAN CLAUDE MUSCATELLI, a paraphé et signé (JCM) 12 pièces du dossier de cette enquête au siège concerné (voir page 5 de son rapport) : 1 dossier sur le projet, 1 dossier de Marseille Habitat, 6 arrêtés préfectoraux (certains en double), 1 LRAR d'un copropriétaire, 2 registres d'enquête, un plan et un état parcellaire (soit 197 pages pour toutes les pièces). Ces 2 dernières pièces étaient constituées par 7 pages agrafées, qui étaient toutes paraphées et signées par les 2 commissaires enquêteurs (AA et JCM). Comme toutes les autres pièces, ces deux documents ont été présents dans le dossier pendant les 2 périodes de cette enquête publique, étant à la disposition du public et des copropriétaires intéressés. A ce sujet, le commissaire enquêteur signale que des copropriétaires sont venus dans les permanences pour échanger sur l'enquête :

- Le 13/12/2022 : 4 copropriétaires,
- Le 17/2/2022 : 2 copropriétaires et leur avocate (les 2 copropriétaires étaient présents le 13/12/2022).

Le plan parcellaire paraphé et signé le 14/2/2023 montre que le dit immeuble est situé sur la parcelle n°128, qui est située entre les parcelles 127 et 129, le long de la rue Vincent Scotto-13001 Marseille. Quant à l'état parcellaire, il présente le syndicat des copropriétaires de l'immeuble sous l'administration provisoire du CABINET FERGAN (17 rue roux de brignoles-13006 Marseille) dans les

références aux documents cadastraux. Le dit état est aussi composé de la liste des lots, qui constituent cette copropriété et qui sont au nombre de 14 :

a/ Trois lots sont la propriété de Mme Valérie Marguerite Hélène BRAY et de monsieur Jean Christophe Georges Gaston BRAY :

- Lot n°1 : 1 magasin en rez de chaussée (150/1000èmes),
- Lot n°3 : 2 pièces à l'entresol (7/1000èmes),
- Lot n°11 : 1 cave au sous sol (50/1000èmes).

b/ 5 lots sont la propriété de « l'indivision »ROZIER, qui est composée de messieurs Yvan ROZIER, Robert ROZIER et de Mme Emilienne ROZIER :

- Lot n°2 : 1 salle en rez de chaussée (170/1000èmes),
- Lot n°10 : 4 pièces au 4^{ème} étage (50 /1000èmes),
- Lot n°12 : 1 cave en sous sol (3/1000èmes),
- Lot n°14 : 1 cave en sous sol (4/1000èmes),
- Lot n°13 : 1 cave en sous sol (4/1000èmes).

c/ 1 lot est la propriété de monsieur Livio COHEN ; il a été acquis le 30/7/2008 à la société Marseille Aménagement, il s'agit du lot n°5 : 4 pièces au 1^{er} étage gauche (82/ 1000èmes).

- d/ 3 lots sont la propriété de la succession vacante de Mme Malika DEZIRI (décédée le 9/11/2015). La dite succession est représentée par la Direction des Finances Publique de la région PACA/ Direction Départementale des BOUCHES DU RHONE/ Autorité Administrative de la Division France Domaine/ Pôle de Gestion des Patrimoines Privés, curateur de la succession en vertu d'une ordonnance du 27/10/2020 n°RG20/01437-N°POTALIS DBW3-W-B7E-YAJX déclarant cette succession vacante :
- Lot n°4 : 4 pièces au 1^{er} étage droite (82/1000èmes),
- Lot n°6 : 2 pièces au 2^{ème} étage droite (87 /1000èmes),
- Lot n°7 : 3 pièces au 2^{ème} étage gauche (80/1000èmes).

A la vue de ce document, le commissaire enquêteur constate qu'il a été mis à la disposition du public et des copropriétaires pour les 2 périodes de la dite enquête, ne détaillant que 12 lots au lieu des 14 annoncés ; il manque donc les descriptifs des lots n°8 et n°9.

4/ INFORMATIONS PARCELLAIRES POSTERIEURS AU 21/2/2013.

Après le 21/2/2023, le commissaire enquêteur a été destinataire d'autres informations concernant les lots l'immeuble considéré. Etant postérieurs au 21/2/2023, il n'a pas paraphé et signé ces documents ; il s'agit ces pièces qui sont : 1 état parcellaire non daté, 2 actes notariés, 1 attestation sur l'honneur de Mme BENAZIZA.

a/ 1 état parcellaire non daté :

Complémentairement à l'état parcellaire du dossier de l'enquête (paraphé AA et JCM), ce document apporte 3 nouvelles informations :

- L'administration provisoire de la SCP AJILINK AVAZERI-BONETTO, prise en la personne de maître Frédéric AVAZERI (23/29 rue HAXO-13001 Marseille), désigné par ordonnance de remplacement du cabinet FERGAN : n° RG 18/02 149 du 28/10/2022.
- 3 lots qui sont la propriété de la SOLEAM, cette société a acquis ces biens suivant un acte notarié du 13/10/2020, publié le 9/11/2020. Il s'agit des lots de Mme BRAY et de monsieur BRAY : lot n°1 (1 magasin a rez de chaussée), lot n°3 (2 pièces à l'entresol) et le lot n°11 (1 cave au sous-sol).
- 2 lots qui sont la propriété de la succession DEZIRI : lot n°8 (1 local au 3^{ème} étage : 167/1000èmes) et lot n°9 (1 local au 4^{ème} étage gauche : 64/1000èmes). Ainsi, la succession DEZIRI se compose de 5 lots sur 14.

b/ 2 actes notariés.

Datés du 28/2/2023, ils émanent de maître François BEAUME, notaire au 56/58 La Canebière-13001 Marseille. Ces 2 actes sont des actes de notoriété qui concernent :

- Monsieur KEVIN JESSIM GRANEL héritier et fils de monsieur RAOUF BENAZIZA, décédé le 29/8/2018.
- Mesdames CHAHARAZED BENAZIZA, NADIA BENAZIZA, ASSIA LARBI et messieurs MEHDI DEZIRI, RAOUF BENAZIZA sont habilités à se dire et porter héritiers de Mme MALIKA DEZIRI décédée le 9/1/2015, après lecture du testament olographe (fait à Marseille le 12/2/1987).

c/ 1 attestation sur l'honneur de Mme CHAHARAZED BENAZIZA.

Accompagnant un courriel de maître VICENTE, ce document olographe amène cette dame à présenter son acceptation de la succession de sa mère, Mme MALIKA DEZIRI, au sujet de l'immeuble situé au : 35, rue VINCENT SCOTTO-13001 Marseille.

En fonction de l'article 4 de l'arrêté préfectoral du 18/1/2023 et de la décision du CE du 27/3/1987 (syndicat de GANGES), le commissaire enquêteur émet un avis défavorable sur l'enquête parcellaire car la composition du dossier relatif à ce parcellaire était insuffisant et défailante. Pendant les permanences, le public et les copropriétaires n'ont pas eu accès à des informations actuelles et exactes.

Commentaires du commissaire enquêteur : au vue de ce projet, les décideurs ont trois possibilités à l'heure actuelle :

- Soit refaire une enquête parcellaire avec des documents actuels et conformes si les textes le permettent,
- Soit recommencer des enquêtes conjointes si les textes l'obligent,
- Soit abandonner le projet.

Marseille, le 3 Mai 2023.

JEAN CLAUDE MUSCATELLI / COMMISSAIRE ENQUETEUR.

Jean-Claude Muscatelli
COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

06/05/18-1/20/23

Faire information, le
21/9/2023.

Jean-Claude Muscatelli
COMMISSAIRE ENQUÊTEUR



PLAN PARCELLAIRE

RELATIF A L'ENQUETE PARCELLAIRE DE L'IMMEUBLE SITUE 35 RUE
VINCENT SCOTTO - 13001 MARSEILLE



Périmètre de la DUP

Le 14/9/2023
J.C. Muscatelli

Le Commissaire Enquêteur
Alain ATTEIA
Tribunal Administratif



le 21/5/2023

Jean-Claude Muscat
COMMISSAIRE ENQUÊTE

ETAT PARCELLAIRE
35 RUE VINCENT SCOTTO - 13001 MARSEILLE

N° D'ordre	CADASTRE		Nature	Taille qu'elle résulte des documents cadastraux	IDENTITE DES PROPRIETAIRES	Emprise	
	Quartier-Préfixe-section	n°					Superficie
1	BELSUNCE 801 D	128	242m ²	Un immeuble en copropriété	Le syndicat des copropriétaires de l'immeuble sis 35 rue VINCENT SCOTTO, 13001 Marseille. Sous administration provisoire du Cabinet FERGAN 17, rue roux de Brignoles - 13006 Marseille	DESIGNATION : LOT 1 : soit un magasin au rez de chaussée représentant 150/1000èmes LOT 2 : soit une salle au rez de chaussée représentant 170/1000èmes LOT 3 : soit un 2 pièces à l'entresol représentant 7/1000èmes LOT 4 : soit un 4 pièces au premier étage droit représentant 82/1000èmes LOT 5 : soit un 4 pièces au premier étage gauche représentant 82/1000èmes LOT 6 : soit un 2 pièces au deuxième étage droit représentant 80/1000èmes LOT 7 : soit un 3 pièces au deuxième étage gauche représentant les 167/1000èmes LOT 8 : soit un 8 pièces au troisième étage représentant les 64/1000èmes LOT 9 : soit un 5 pièces au quatrième étage gauche représentant les 50/1000èmes LOT 10 : soit un 4 pièces au quatrième étage droit représentant les 50/1000èmes LOT 11 : soit une cave au sous-sol représentant les 3/1000èmes LOT 12 : soit une cave au sous-sol représentant les 4/1000èmes LOT 13 : soit une cave au sous-sol représentant les 4/1000èmes LOT 14 : soit une cave au sous-sol représentant les 4/1000èmes	Emprise totale

Le Commissaire Enquêteur
Alain ATTEIA
Tribunal Administratif
5 av 20/12/2022

(Handwritten signature)

du 20/10/2023.

Jean-Claude Muscatelli
COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

ETAT PARCELLAIRE
35 rue VINCENT SCOTTO - 13001 MARSEILLE

IDENTITE DES PROPRIETAIRES

N° de parcelle	CADASTRE			Situation	Telle qu'elle résulte des documents cadastraux	Telle qu'elle résulte des renseignements recueillis par l'administration	Emprise totale
	Quartier-Préfixe-section	n°	Superficie				
1	BELSUNCE 801 D	128	242m ²	LOT 1 : soit un magasin au rez de chaussée représentant 150/1000èmes LOT 3 : soit un 2 pièces à l'entresol représentant 7/1000èmes LOT11 : soit une cave au sous-sol représentant les 50/1000èmes	Madame Valérie Marguerite Hélène BRAY Monsieur Diderot - SCEAUX	<p>Ce bien appartient à :</p> <p>- Madame Valérie Marguerite Hélène BRAY, épouse de Monsieur Bernard Louis Marie FONDRAILLON demeurant à SCEAUX (92330), 10 Avenue Diderot, née à Paris (75017) le 3/10/1962. De nationalité française. Mariée sous le régime de la séparation de biens aux termes de son contrat de mariage reçu par Me Régis LECUYER, notaire à CRECY en PONTHEU le 28/09/2005 préalable à son union célébrée à la Mairie de SCEAUX (92330) le 3/09/2005 étant précisé que Madame Valérie BRAY est divorcée en 1ères noces de Monsieur Dominique MILLOT</p> <p>- Monsieur Jean-Christophe Georges Gaston BRAY, linguiste, né à Annecy (74000) le 02/01/1966, demeurant à La FOA - NOUVELLE CALEDONIE (98400) 21 les Hauts de Nily, divorcé non remarié de Madame Valérie Rita JALET de nationalité française, divorcé suivant jugement rendu par la TGI de Nouméa (98800) le 27/04/2017 étant précisé que Monsieur Jean-Christophe BRAY est divorcé en 1ères noces de Madame Thérèse PARDIN.</p> <p>Mérites conjointement pour le tout ou divisément chacun pour moitié seul les droits de toute nature du conjoint survivant dans le cadre de la succession BRAY-HUBERT : Suite au décès de Madame Christiane Yvonne Marie Martine HUBERT, retraitée, épouse de Monsieur Christian Aubert Georges BRAY, demeurant à Marseille 13008, 216 Avenue Prado, née à Dijon le 31/12/1944, de nationalité française, décédée à Marseille le 28/11/2017.</p> <p>- Monsieur Christian Aubert Georges BRAY, retraité, veuf non remarié de Madame Christiane Yvonne Marie Martine HUBERT, demeurant à Carnes (06400), 13 Avenue de la Croix des Gardes - Les Pampelousiers, né à ESTRES LES CRECY (80150) le 22/07/1934, de nationalité française, usufructier selon la donation entre époux reçue par Me Régis LECUYER notaire à CRECY en PONTHEU le 4/01/1986.</p> <p>Il résulte d'une déclaration adressée au TGI de Marseille que Monsieur Christian Aubert Georges BRAY conjoint survivant déclare renoncer purement et simplement à la succession BRAY-HUBERT, son épouse, tant en qualité d'héritier légal qu'en qualité de légataire de l'usufruit de l'universalité des biens et immeubles en vertu de la donation entre époux reçue par Me Régis LECUYER, notaire à CRECY en PONTHEU, le 4/01/1986 ci-dessus relaté.</p> <p>Origine de Propriété Ce bien appartient à la succession BRAY-HUBERT suivant l'attestation de propriété immobilière dressée par Me Karine TONDELLIER-BOVIN notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée SELARL Marie Verdier et Karine TONDELLIER-BOVIN tutelle d'un office notarial dont le siège social est à CRECY EN PONTHEU. Acte publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de Marseille le 05/05/2018 sous les références 2018 P 03819</p> <p>Origine de Propriété antérieure Ce bien appartenait à Madame Christiane Yvonne Marie Martine HUBERT pour l'avoir acquis de Madame Jacqueline NERGESSIAN, épouse, veuve, en premières noces, non remariée, de Monsieur Albert AYACHE, demeurant à MARSEILLE (13002) 3 A rue Othozer, née à MARSEILLE, le 28 Août 1947, de nationalité française, suivant acte reçu le 26/09/2007 par Maître Marthe AFFLAC DU-TAKTAK, notaire à Marseille. Acte publié et enregistré au Service de Publicité Foncière de Marseille le 4/10/2007 sous les références 2007P6512.</p>	

le 2/5/2023.

Jean-Claude Muscatelli
COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

ETAT PARCELLAIRE
35 rue VINCENT SCOTTO - 13001 MARSEILLE

CADASTRE			IDENTITE DES PROPRIETAIRES				
N° de parcelle	Quartier-Préfixe-section	n°	Superficie	Situation	Telle qu'elle résulte des documents cadastraux	Telle qu'elle résulte des renseignements recueillis par l'administration	Emprise totale
	BELSUNCE	128	242m ²	LOT 2 : soit une salle au rez de chaussée représentant 170/1000èmes LOT 10 : soit un 4 pièces au quatrième étage droit représentant les 50/1000èmes LOT 12 : soit une cave au sous-sol représentant les 3/1000èmes LOT 13 : soit une cave au sous-sol représentant les 4/1000èmes LOT 14 : soit une cave au sous-sol représentant les 4/1000èmes	usurfruitier : Monsieur Yvan ROZIER - Résidence San Ramo Bat A1-114 Traverse le Mée-13008 Marseille propriétaire : Mme ROZIER Entierne - Résidence San Ramo Bat A1-114 Traverse le Mée-13008 Marseille	<p>Ce bien appartenait à : Suivant acte de donation ROZIER LAN : Monsieur Robert Jacques Daniel ROZIER, agerit EDF, époux de Madame Brigitte Marie-Thérèse BETTENFELD, demeurant à LAURIS (84360) 1325 Chemin du Bastion de Maurin, né à Marseille le 20/04/1958, marié à la Mairie de Marseille le 27/08/1981 sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes du contrat de mariage reçu par Me MOUREN, substituant Me COQUARD notaire à Marseille le 24/08/1981, de nationalité française. Donataire à concurrence de la moitié indivise, enfant du donateur et présomptif héritier - Madame Caroline Estelle Jeanne ROZIER, épouse, demeurant à Paris 75012, 151 rue de Charanton, née à Marseille le 17/07/1968, célibataire, de nationalité française. - Monsieur Robin Yvan Jean-Louis ROZIER, étudiant, demeurant à Marseille 13008, 42 boulevard Sicard, né à Marseille le 20/08/1991, célibataire, de nationalité française. Donataires ensemble à concurrence de l'autre moitié indivise, Parti-enfant du donateur, issu de Monsieur Robert ROZIER et Madame Brigitte BETTENFELD.</p> <p>Origine de Propriété Ce bien appartenait à la succession ROZIER pour l'avoir acquis suivant acte reçu le 01/02/2016 par Maître Eric FINO, notaire associé de la SCP ZERBIB -DOMENECH-FINO-MACQUELUS*, dont le siège est à Marseille (13006) 28-30 Avenue Alexandre Dumas. Acte publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de Marseille le 26/02/2016 sous les références 2016P1342.</p> <p>De : Monsieur Yvan ROZIER, retraité, et Madame Entierne Françoise LAN, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Marseille (13008), 114 Traverse le MEE - Le San Ramo -Batiment A1, Monsieur est né à New-York (ETATS UNIS) le 28/05/1932, Madame est née à Marseille le 20/08/1934, mariés à la Mairie de Marseille le 04/07/1957 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Tous deux de nationalité française.</p> <p>Origine de propriété antérieure Ce bien appartenait à Monsieur et Madame Yvan ROZIER, par suite de l'acquisition qu'ils en ont faite ensemble au cours et pour le compte de leur communauté de biens à savoir : De Madame Mely Thérèse Cécile Jeanne ACOILLAS née à Paris 75008 le 04/11/1931, épouse de Monsieur Paul De LAMESTRE, suivant acte reçu par Me COQUARD, notaire à Marseille, le 7/10/1983, publié et enregistré au service de la publicité foncière Marseille le 17/11/1983 volume 4132 n° 17.</p>	

du 2/5/2023.

Jean Claude Muscatelli
COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

ETAT PARCELLAIRE
35 rue VINCENT SCOTTO - 13001 MARSEILLE

CADASTRE				IDENTITE DES PROPRIETAIRES		
Quartier-Préfixe-section	n°	Superficie	Situation	Telle qu'elle résulte des documents cadastraux	Telle qu'elle résulte des renseignements recueillis par l'administration	Emprise totale
BELSUNCE 801 D	128	242m²	LOT 4 : soit un 4 pièces au premier étage d'origine représentant 82/1000èmes	Propriétaires : Succession vacante de Mme Malika DEZIRI épouse THEBAULT	<p>Ce bien appartient à : Madame DEZIRI Malika, née à TEBESSA (ALGERIE) le 26/03/1940, épouse de Monsieur THEBAULT Michel Claude, mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me ALLÈGRE, notaire à Marseille le 24/02/1984, préalablement à leur union célébrée à la Mairie de Marseille le 01/03/1984, de nationalité française. Décédée à MARSEILLE le 09 Janvier 2015. représentée par la Direction Régionale des Finances Publiques de la région Provence Alpes Côte d'Azur, Direction Départementale des Bouches du Rhône, autorité Administratrice de la division France Domains, pôle gestion des Patrimoines Privés, curateur de la succession en vertu d'une ordonnance en date du 27 octobre 2020 n° RG 2007437 N° POTALLS DBW3-W-87E-YAUX décalant la succession de Madame Malika DEZIRI vacante - 18, rue Borda 13008</p> <p>Origine de Propriété Ce bien appartient à Madame DEZIRI Malika pour l'avoir acquis suivant acte reçu le 6/07/1990 par Maître Robert SARRAZIN, notaire associé de la SCP "SARRAZIN- PATRIS- PAUGET-SALVAGE" dont le siège est à Marseille, 8 rue Papêtre (13001), Acte publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de Marseille le 24/07/1990 sous les références 90P4293. De : Monsieur CLAIR Jean Marie Jules, chrétien, demeurant à Marseille 1er, 27 boulevard d'Athènes, né à Marseille le 23/06/1931, époux de Madame Françoise AZAIS avec laquelle il est marié sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me RENUCCI lors notaire à Marseille le 26/06/1964.</p> <p>Origine de propriété antérieure Ce bien appartenait à Monsieur CLAIR Jean Marie Jules, par la suite de l'acquisition faite de : - Monsieur ACCOLLAS Henri Pierre René, notaire, demeurant à Paris, 6 Avenue de New-York, né à Paris (75006) le 31/05/1898, veuf non remarié de Madame De BESAUCELE Marie Xavière Jeanne Colette, de nationalité française. - Madame ACCOLLAS May Thérèse Cécile Jeanne, commerçante, épouse de Monsieur DE LAMASTRE Paul avec lequel elle demeure à Paris, 4 rue de la Tremoïlle, née à Paris (6e) le 8/01/1891, mariée sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me SALLE, notaire à Paris le 8/12/1958, de nationalité française. Suivant acte reçu par Me SICARD, notaire à Marseille le 27/05/1975, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de Marseille le 2/05/1975, volume 1420 n°14.</p>	Emprise totale

AA
JP

ETAT PARCELLAIRE
35 rue VINCENT SCOTTO - 13001 MARSEILLE

IDENTITE DES PROPRIETAIRES

CADASTRE				IDENTITE DES PROPRIETAIRES			
N° D'ordre	Quartier-Préfixe-section	n°	Superficie	Situation	Telle qu'elle résulte des documents cadastraux	Telle qu'elle résulte des renseignements recueillis par l'administration	Emprise totale
1	BELSUENCE 801 D	128	242m ²	LOT 5 : soit un 4 pièces au premier étage gauche représentant 82/1000èmes	Propriétaire : Monsieur Livo Robert COHEN - 44 rue Montgrand - 13008 Marseille	<p>Ce bien appartient à : Monsieur Livo Robert COHEN, docteur en médecine, demeurant à Marseille (13006) 44 rue Montgrand, né à BOULOGNE BILLANCOURT (92100) le 22/12/1971, célibataire, De nationalité Française.</p> <p>Origine de Propriété Ce bien appartient à Monsieur Livo Robert COHEN pour l'avoir acquis suivant acte reçu le 30/07/2008 par Maître ZEENDER Sylvain, titulaire d'un office notarial à Aix en Provence, 28, rue du 4 septembre, Acte publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de Marseille le 22/09/2008 sous les références 2008P0087.</p> <p>De : La Société dénommée MARSEILLE AMENAGEMENT SAEMIL, au capital de 6 189 546 € dont le siège social était à Marseille 13002, Hôtel de Vias et le siège administratif à Marseille 13001, 49 La Carabolière, identifiée au SIRFEN sous le n°057800369 et immatriculée au RCS de Marseille.</p> <p>Origine de propriété antérieure Ce bien appartenait à La Société dénommée MARSEILLE AMENAGEMENT SAEMIL, au moyen de l'acquisition opérée en a fait aux termes d'un acte reçu par Me Gilbert FERAUD, notaire à Marseille, les 5 et 6/02/2007 publié au 1er bureau des hypothèques de Marseille le 7/03/2007, volume 2007 P n°1548</p> <p>De : Mademoiselle Severine Denise SIMON, née à AUBERGENVILLE (Yvelines) le 10/05/1943, sans profession.</p>	

le 2/5/2023.
Jean-Claude Muscatelli
 COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

le 2/5/2023.

Jean Claude Muscatelli
COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

ETAT PARCELLAIRE
35 rue VINCENT SCOTTO - 13001 MARSEILLE

CADASTRE				IDENTITÉ DES PROPRIÉTAIRES	
N° D'ordre	Quartier - Préfixe - Section	n°	Superficie	Situation	Telle qu'elle résulte des documents cadastraux
1	BELSUNCE 801 D	128	242m ²	LOT 6 : soit un 2 pièces au deuxième étage droit représentant 87/1000èmes LOT 7 : soit un 3 pièces au deuxième étage gauche représentant 80/1000èmes	Propriétaire : Succession vacante de Mme Malika DEZIRI épouse THEBAULT
				<p>Telle qu'elle résulte des renseignements recueillis par l'administration</p> <p>Origine de Propriété Ce bien appartient à Madame DEZIRI Malika pour l'avoir acquis suivant acte reçu le 29/08/1992 par Maître SARRAZIN, notaire associé de la SCP "SARRAZIN -PATRIS-PAUGET-SALVAGE", dont le siège est à Marseille, 8 rue Papere (13001). Acte publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de Marseille le 16/07/1992, volume 92 P 3982.</p> <p>De : Madame ISNARD Marie Jeanne Madeleine, commerçante, demeurant à Marseille, 13008, 292 rue Paradis, née à Marseille le 10/08/1924, divorcée non remariée de Monsieur REYMOND Louis, de nationalité française.</p> <p>Origine de propriété antérieure Ce bien appartenait à Madame ISNARD Marie Jeanne Madeleine par suite des faits et actes ci-après énoncés : - Communauté de biens de Monsieur Claude Justin Guillaume ISNARD et Madame Lucienne Augustine LAUGIER acquis par le compte de la communauté De : - Madame Marie Georgette Andrieu BESAUCELE, veuve en 1ers nocces de Monsieur Christian Victor LAROCHE suivant acte reçu par Me ROUSSET-ROUVIERE, notaire à Marseille, le 28/11/1957, publié et enregistré au 1er bureau des hypothèques de Marseille le 19/12/1957, volume 2552 n°3.</p>	
				<p>Emprise totale</p>	

[Handwritten signature]